



AVIS PUBLIC

Séance extraordinaire

Avis public est par la présente donnée par Magali Filocco, directrice générale de Venise-en-Québec, à tous les contribuables de la Municipalité de Venise-en-Québec que le conseil municipal, lors d'une séance extraordinaire qui se tiendra le lundi 9 février 2026 à 18 h, situé au 239, 16^e Avenue Ouest, salle polyvalente se prononcera sur le sujet suivant :

- Ressources humaines (huis-clos)

La séance pourrait comprendre une période à huis clos, conformément à la loi.

Lors de cette séance, les délibérations porteront exclusivement sur le sujet à l'ordre du jour.

DONNÉ ce 9^e jour du mois de février 2026

Magali Filocco
Directrice générale et greffière-trésorière
9 février 2026

Certificat de publication

Je, Magali Filocco, directrice générale de Venise-en-Québec, certifie par la présente que j'ai affiché le présent avis public concernant les sujets susmentionnés à l'hôtel de ville ainsi qu'au bureau de poste en date du 9 février 2026.

Tel que prévu au règlement 455-2018 adopté le 3 juillet 2018 par le conseil municipal, je, Magali Filocco, directrice générale de Venise-en-Québec, certifie par la présente que j'ai affiché le présent avis public concernant les sujets susmentionnés sur le site Internet de la Municipalité le 9 février 2026.

Magali Filocco
Directrice générale et greffière-trésorière
9 février 2026